

N/REF : 14/04/2026 11H20 C:263297 I:33807

BOUSSANT MARC

V/Email reçu le Mardi 14/04/2026 a 11H20

**1504 ROUTE DU SOUBON
38420 REVEL**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1504 ROUTE DU SOUBON - 38420 REVEL -MR BOUSSANT AU 04 76 89 82 39
TARIF : 420,58 €

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/04/2026 A 13H00
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE
CONTRÔLE L'ARRIVÉE ET DÉPART
ÉVACUATION DE 1 M3 ET DEMI DE MATIERE
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	1	382,35	382,35

TOTAL H.T.	382,35
T.V.A. a 10,00%	38,23
TOTAL T.T.C.En EURO	420,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN